



Dans ce numéro :

Emplois des métiers de l'animation socio-culturelle et du sport	2
Ministre et CNOSF	2
La loi Chatel	2
Nouveau gouvernement-Nouveau Ministre	3
Projet de loi de modernisation du sport	3
Cours de langue allemande et sport	3
L'avenir des financements des associations	4
Jean-Claudez Killy sous le feu des projecteurs	4
Michel Platini lance la ligue des Nations	5
UEFA Fair-Play financier	5
UCI : le président fait cavalier seul	5
Foot : Euro 2020	5
Football	6
Génération natation	6
JO, une facture qui dérape, quoi de bien nouveau !!	6
Le 19 Juin, une journée test pour le CDOS	6
Amende pour le quotidien l'Equipe	7
Marathon de Paris	7
Football	7
Dossier Santé	8
Actualités CDOS	9
Echos 94	10

Epilogue d'une très longue attente

C'est ainsi que l'on peut dire, car celle que l'on voulait appeler « Maison des Sports » est arrivée sous une autre forme, mais peu importe, nous allons désormais disposer d'un espace qui nous sera propre.

Nous avons donc le grand plaisir d'annoncer que le Conseil Général a décidé de prendre en compte nos demandes réitérées et de mettre à notre disposition un étage entier d'un immeuble situé à quelques pas de la rue Tirard à Créteil. La livraison est prévue à la fin août 2014 au plus tard, après réfection des sols et des murs ainsi que de l'ensemble du câblage électrique nécessaire à nos bureaux.

Les comités départementaux et le CDOS disposeront ainsi d'une surface de quelques 950 m², se répartissant en 35 bureaux de tailles différentes, soit 608 m², d'une salle de réunion spécifique de 58 m², de sanitaires et divers espaces annexes, et enfin en sous-sol, des lieux de stockage pour du matériel, des parkings...

Ce résultat est le fruit d'un long travail caractérisé par de nombreuses études et enquêtes qui a connu des hauts et des bas, ce qui est le propre des négociations, mais le dialogue n'a jamais été totalement rompu.

La décision du Conseil Général fera date et elle prouve, s'il en était besoin, la place que tient le sport dans notre département. Il a de par toutes ses actions, un rôle très important, c'est donc la concrétisation et la marque de la reconnaissance qui est accordée à l'ensemble du mouvement sportif de notre département. Cet outil nous permettra de continuer à développer un lien social dont notre société a tant besoin.

Un questionnaire a été envoyé à tous les comités départementaux pour connaître une fois encore leurs besoins. Nous souhaitons que toutes les demandes puissent être satisfaites, même s'il est nécessaire de mettre en place les conditions d'une mutualisation du personnel et du matériel, ce qui devrait être une source d'économies pour tous.

A un moment où l'on évoque la disparition des départements, le Conseil Général a décidé de prendre date en nous permettant de disposer d'un ancrage territorial qui, quelque soit l'avenir, ne saurait disparaître. Qu'il en soit vivement remercié, l'avenir lui donnera raison, nous l'espérons, car l'organisation du sport ne peut se passer d'un échelon de proximité.

Le mouvement sportif, à l'image des autres mouvements associatifs, a besoin de savoir se restructurer pour être plus efficace encore, nous comptons bien y contribuer et nous comptons bien nous mobiliser pour continuer à porter bien haut nos valeurs.

Emplois des métiers de l'animation socio-culturelle et du sport en IDF

«On remarquera que les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi sont globalement en baisse de 14% ... »

La mission d'observation et d'appui au contrôle de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France vient de publier les chiffres-clés 2013 portant sur une période 2005 à 2012.

Le dossier comporte quatre grands chapitres :

- L'offre de formation : diplômes et évolution des effectifs diplômés
- Zoom sur l'insertion professionnelle des diplômés de niveau IV
- Plus de 100.000 emplois

dans les secteurs de l'animation socioculturelle et du sport

- Le marché du travail : demande et offre d'emploi

On remarquera que les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont globalement en baisse de 14%, même si celles relevant de l'éducation en activités sportives subissent une moindre baisse. A noter aussi que les chiffres 2013 se sont encore détériorés ce qui n'est pas pris en compte dans ce rapport.

Les métiers du sport semblent

mieux résister à la crise économique que ceux de l'animation. Par contre on constate qu'il existe des difficultés de recrutement touchant particulièrement les animateurs sportifs, ce qui ne surprendra personne car à propos de la réforme des rythmes scolaires, c'est un point qui a été soulevé régulièrement.

Pour consulter l'étude nous vous renvoyons sur le site internet de la DRJSCS d'Ile de France : www.ile-de-france.drjsc.gouv.fr

Le dialogue sera-t-il renoué ???

Il s'agit de celui entre le nouveau ministère des droits de la Femme, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le CNOSEF. Dès sa nomination Madame Najat Vallaud-Belkacem a contacté le président Denis Masseglia qui ne manquera pas de nous tenir au courant des intentions de la Ministre, ce qui est un signe encourageant.

CNOSEF et l'Etat.

«Dès sa nomination Madame Najat Vallaud-Belkacem a contacté le président Denis Masseglia... »

Cette dernière aura en charge de conduire la loi de modernisation du sport préparée par Valérie Fourneyron qui devrait être présentée cet été au Conseil des Ministres. Cette loi doit être encore finalisée et sur ces derniers points on attend aussi une clarification entre le

La feuille de route élaborée par l'ex-ministre et présentée à l'occasion du budget 2014 comportait ses priorités budgétaires pour 2014 :

L'accès au sport pour tous, le sport comme outil de santé publique, le rayonnement de la

France sur la scène sportive internationale, l'accompagnement individualisé des sportifs de haut niveau ; une attention accrue à la lutte contre le dopage en France, à l'international et à la lutte contre les matches truqués.

La question que l'on peut se poser, est de savoir si cette feuille de route sera suivie intégralement par la nouvelle Ministre, ou bien si un rapprochement avec le CNOSEF, et les nouvelles orientations du gouvernement, ne conduiront pas à des changements basés sur la mise en place d'une nouvelle écoute des représentants du mouvement sportif et des 40 propositions du CNOSEF.

La loi Chatel et les associations

Cette loi s'applique aussi aux assurances des associations. Votre compagnie d'assurance a l'obligation de vous informer dans un délai de trois à un mois, avant l'échéance annuelle, de votre possibilité de ne pas reconduire votre contrat.

L'absence de l'application de cette disposition faite par écrit, vous permet dès lors de résilier à tout moment votre contrat gratuitement à partir de la date de reconduction.

Cette procédure résulte de l'article L.136-1 du Code de consommation créé par la loi dite Chatel2, n°2008-3 du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence du service des consommateurs.



Najat VALLAUD-BELKACEM



Nouveau gouvernement—Nouveau Ministre

Après les résultats des municipales, une rumeur se propagea au sujet de certains échecs du gouvernement qui n'aurait pas réussi, notamment, à matérialiser « la priorité jeunesse », promesse de la campagne présidentielle. Et chacun comprit que les jours de Valérie FOURNEYRON étaient comptés.

Et, avant même la présentation du nouveau gouvernement, on apprit qu'elle refusait le poste de Secrétaire d'Etat aux Sports (elle sera finalement Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Artisanat et rattachée à Bercy).

On apprendra aussi qu'elle a été hospitalisée, dans le coma, pour des raisons très sérieuses. Si elle est désormais rentrée dans sa famille, on sait que la convalescence sera longue. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et de volonté pour surmonter ces épreuves et nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement.

A été nommée Ministre des droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la talentueuse Najat VALLAUD-BELKACEM, à la stupéfaction générale pour ce qui concerne les sports.

Elle sera épaulée, et c'est aussi une surprise, par un Secrétaire d'Etat, Monsieur Thierry BRAILLARD.

On sait que le dialogue entre Madame FOURNEYRON et le CNOSF n'a jamais été bon et on devine là, les raisons de son départ, d'autant plus qu'elle est remplacée par une spécialiste de la communication. Conviée à venir s'exprimer dans les meilleurs délais devant le CNOSF, notre nouvelle Ministre fera un discours long, consensuel, que le CNOSF a certes apprécié mais qui laisse le monde sportif dans l'expectative. Diplomatiquement, elle ne donne pas tort au CNOSF et ne donne pas raison à Valérie FOURNEYRON. Son exposé

reste très généraliste et, prudemment, elle ne promet rien. Ce ministère que la presse a qualifié de « fourre-tout », de « voiture balai » (Jean-François LAMOUR), voire de « ministère pouvelle » selon un grand quotidien aux lettres gothiques a beaucoup de priorités et le sport risque de ne pas être en tête de liste. Si nous sommes conscients qu'en période de crise, tout le monde doit faire des efforts, nous comprenons, comme la presse et comme beaucoup de députés de la majorité, que « le gouvernement a placé là, les dossiers, sur lesquels il ne compte pas faire grand-chose ! ».

Restons cependant optimiste et accordons un peu de temps à notre tandem « lyonnais », car tous deux sont des élus de la région lyonnaise et de fervents supporters de l'Olympique Lyonnais.

«Ce ministère que la presse a qualifié de « fourre-tout », de « voiture balai » (Jean-François LAMOUR), voire de « ministère pouvelle » selon un grand quotidien aux lettres gothiques a beaucoup de priorités et le sport risque de ne pas être en tête de liste.»

Projet de loi de modernisation du sport

L'association nationale des élus en charge du sport (Andes) souhaite devenir un interlocuteur du sport français. A cette fin, il a publié un document « Pour un développement cohérent du sport en France ».

Tout comme le CNOSF, cette association fait une quarantaine de propositions qui seront à comparer avec celles du

CNOSF, curieuse coïncidence des chiffres du reste !!!

Un accent particulier est porté sur l'utilisation des fonds du CNDS pour privilégier la création d'emplois vers les associations locales, encore une couche de plus... A force de vouloir créer des emplois aidés sur des fonds dédiés, on va finir par déclencher une overdose auprès des dirigeants des associations qui sont déjà très timides

à l'idée de créer des emplois au détriment des actions.

Bien franchement le CNDS n'est pas une source inépuisable dans laquelle on peut piocher sans se soucier du lendemain. C'est à qui le tour de dire au mouvement sportif ce qu'il doit faire ??? Le sport associatif c'est l'affaire des bénévoles qui le portent au quotidien, qui, s'ils ne disent rien, n'en pensent pas moins.



Cours de langue allemande et sport

Le CNOSF et la Deutsche Sportjugend organisent à nouveau un séjour du 13 au 17 juillet 2014 à Saint Malo. Il s'agit d'une formule alliant le sport et l'apprentissage de la langue allemande. Il reste encore quelques places pour les filles

dont le quota n'est pas rempli, il suffit de remplir trois conditions pour pouvoir s'inscrire encore : être âgé de 14 à 16 ans, être licencié dans un club sportif ou à l'UNSS, apprendre l'allemand depuis au moins 2 ans. Pour tous renseigne-

ments contactez le CNOSF, Pôle Relations Internationales, Echanges franco-allemand, Tél : 01.40.78.28.20
Mail : ofaj@cnosf.org



L'avenir des financements des associations en question

On ne peut que constater que, toutes associations confondues, les aides publiques sont en baisse (-3,1% en un an et -17% en six ans, de 2005 à 2011). Le sport n'est pas épargné même s'il semble moins affecté, étant dans le meilleur des cas en stagnation.

Selon une récente étude de la sociologue Viviane Tchernonog la raréfaction des financements publics oblige à rechercher d'autres modèles. Elle estime que le budget global des 1.300.000 associations en 2013, s'élève à 85 milliards d'euros se décomposant entre 45 milliards du privé et de 42 milliards du public lesquels se divisent en deux : 21 milliards sont des subventions et 21 milliards des commandes publiques.

Le terme financement privé concerne la participation des usagers qui représente 36% des budgets des associations en moyenne, alors que les dons et le mécénat sont à peine à hauteur de 4% et ensuite diverses prestations et ventes.

On constate donc que la diversification des ressources risque de se traduire d'abord par la solution la plus facile, l'augmentation des cotisations qui est la principale variable d'a-

justement. Le risque est donc grand de voir certaines associations se replier sur elles-mêmes, ou bien orienter leurs projets vers des publics plus solvables à l'image de centres divers d'activités physiques privés, en se consacrant sur les activités les plus rentables. Le risque, selon une étude menée par dix structures d'accompagnement du monde associatif, a été clairement mis en évidence.

« On est donc parti dans un processus de la chasse aux dons [...] des fonds privés »

On est donc parti dans un processus de la chasse aux dons en essayant de trouver des fonds privés par des initiatives innovantes que l'on voit fleurir, même si cette démarche à tout égard, a déjà montré ses limites.

Pour l'instant la CPCA et ses partenaires s'orientent vers un modèle économique hybride partagé entre fonds publics et fonds privés. La conclusion

peut se traduire par une phrase « être innovant en restant pragmatique » qui pourrait aussi se traduire par « faire mieux avec moins ».

Une autre solution a vu le jour, c'est la fusion, piste que nous avons déjà évoqué qui pour le mouvement sportif pourrait déjà se concentrer sur des projets portés par diverses associations qui auraient les mêmes objectifs et aussi par des mutualisations sources d'économies de tous les coûts liés à l'activité.

On voit bien que le modèle du Royaume Uni inspire fortement certains économistes qui abondent à l'idée de fonds destinés à faciliter le développement des associations qui passe par la publicité des solutions innovantes construites en lien avec le secteur privé. L'objectif étant « d'investir dans » plutôt qu'aider la vie associative. A ce propos on repense à la formule du CNOSF « investir dans le sport c'est rentable ». Il y a bien d'autres idées de financement, les fondations, les banques, les mutuelles santés, les assurances... La liste est loin d'être exhaustive, on y reviendra dans les prochains mois, après le vote de la loi de modernisation du sport.

Jean-Claude Killy sous le feu des projecteurs



Vladimir POUTINE
Jean-Claude KILLY

Comme un acteur, il semble avoir mis en scène « sa sortie ». D'abord en s'affichant ostensiblement, une dernière fois (?) et en pleine crise ukrainienne, aux côtés de son copain Vladimir POUTINE qui lui a remis une décoration pour sa contribution à la réussite des Jeux Olympiques d'Hiver de Sotchi. Il est vrai que notre Grand Officier de la Légion

d'Honneur (promotion 2000) venait de qualifier de « plus grands Jeux de tous les temps », la dernière séance.

Cet événement a été complété par une théâtrale démission du CIO avec une étonnante précision : « j'ai 70 ans, il faut que je bouge ». Membre du CIO depuis 1995, impliqué dans les Jeux d'Albertville (1992), le

clodoaldien, résident suisse, confirmera qu'il « est difficile de trouver aussi riche, aussi excitant, que son rôle, durant sept ans dans les Jeux de Sotchi ».

Puis il précisera que « son image en a pris un coup ». Ceci explique peut-être cela. En tout état de cause, la France perd un poste au CIO.

Michel Platini lance la ligue des Nations

La multiplication des « petites nations » au sein de l'UEFA qui regroupe aujourd'hui 54 pays, vivement critiquée en Angleterre, a fait réagir le président de l'UEFA.

Ainsi les matchs amicaux seraient remplacés par une nouvelle compétition, La Ligue des Nations, à l'horizon 2018-2019.

Les premiers principes ont été

dévoilés outre-manche : tous les deux ans entre le mondial et le championnat d'Europe, 16 équipes dans 4 groupes avec les notions de divisions, de montées et de descentes, de *wild-cards* pour le championnat d'Europe, etc...

Ainsi les stades seraient mieux remplis par un Angleterre – Espagne que par un Angleterre – Saint-Marin ou un Angleterre – Slovaquie. Il est vrai que le

groupe éliminatoire de l'Angleterre pour le prochain « Euro 2016 » est composé de la Suisse, de la Lituanie, de l'Estonie, de la Slovaquie et de Saint-Marin. Sans être désobligeant avec ces nations force est de constater que les affiches manquent, un tantinet, de classe !

Les 54 pays de l'UEFA auraient donné leur accord.



Michel PLATINI

UEFA Fair Play financier : menaces sur le PSG

Depuis plusieurs semaines, l'UEFA se fait menaçante et le PSG répond sereinement qu'il n'y a aucun litige. En cause, un contrat de sponsoring jugé disproportionné entre le montant et les éventuelles retombées.

L'Office de Tourisme du Qatar verse 200 millions par an au PSG pour promouvoir le développement du tourisme local, ce qui interpelle l'instance eu-

ropéenne. Le PSG rétorque que la FIFA et l'UEFA ont des contrats de ce type...

Que risque le Paris Saint Germain ? De modifier sa comptabilité et, principalement, le montant de son déficit. Que font les autres grands clubs européens ? Presque la même chose. Que fait la LFP en signant un contrat avec BeIn Sports (la chaîne qatari), largement déficitaire

(aujourd'hui) ?

Les exemples sont multiples et le problème bien éloigné de notre réalité quotidienne. Sauf que l'on peut s'inquiéter de l'application des règlements car les règles du fair play financier sont-elles applicables ? Et d'extrapoler sur nos règles qui pourraient souffrir d'un effet domino.



UCI : le président fait cavalier seul

L'ancien président de la fédération anglaise de cyclisme, qui a régné sans partage, et qui a été porté à la présidence de l'UCI dans un tout autre esprit vient de surprendre en annonçant qu'il aimerait que certaines épreuves passent des Jeux d'été aux Jeux d'hiver pour alléger les jeux d'été. Ces disciplines sont : le cyclo-cross (non olympique aujourd'hui), le BMX, le cyclisme sur piste et... le judo et le badminton !

On comprend la surprise de son comité directeur, du monde du cyclisme et de l'univers sportif... Cette proposition a fait sauter de joie Marius VIZER, président de la Fédération internationale de Judo qui s'est empressé de saluer « l'humour britannique ». Tout aussi exaspérés, le président de la Fédération internationale de Badminton, Poul-Erik HOYER, et Gian Franco KASPER, président suisse de la Fédération internationale de Ski, nouveau

président de l'association des fédérations de sports d'hiver qui s'est montré menaçant et qui soupçonne le britannique de « vouloir profiter des retombées financières, à la fois, des jeux d'été et des jeux d'hiver ».

Brian COOKSON qui s'est excusé, serait mieux inspiré de consulter son comité directeur, de se consacrer à ses dossiers et au délitement progressif de son sport.



Foot : Euro 2020

L'organisation de cet Euro 2020 ne sera pas attribuée à un pays mais les matchs seront répartis dans une quinzaine de villes, présentées par des pays.

Après la République Tchèque, pour des raisons financières, la Pologne se retire pour les mêmes raisons et, pour la Pologne, après la co-organisation

de l'Euro 2012.

La date limite des candidatures est fixée au 25 avril 2014.



Football, finance et industrie, l'Angleterre s'interroge



Le modèle anglais souvent cité en exemple conduit nos amis britanniques à s'interroger... Aujourd'hui, la majorité des clubs sont la propriété de riches étrangers motivés par l'exploitation de « marques » et qui n'hésitent plus à relooker blasons, couleurs, voire les noms, afin de mieux répondre aux aspirations asiatiques, le public qu'ils veulent séduire (ou le marché à

conquérir ?).

Ainsi un groupe de supporters vient d'obtenir gain de cause pour la « restitution d'un palmarès ». S'estimant « dépossédés », les supporters du Wimbledon FC, ont créé le Wimbledon AFC. Le Wimbledon FC, délocalisé à 90 km, renommé MK Dons (surnom de Wimbledon) a été relégué et mis en liquidation... Ils vien-

ent de récupérer leur palmarès et alimentent les chroniques de la presse généraliste anglaise.

Cette marchandisation outrancière se poursuit mais certains groupes de supporters revendiquent un patrimoine collectif, social, culturel qui n'a rien à voir avec le patrimoine économique, ce qui ne laisse plus les pouvoirs publics (libéraux) insensibles !

Génération Natation



Cette opération est lancée par la Fédération Française de Natation (FFN) et son partenaire EDF, elle a pour but de promouvoir la natation pour tous et de relayer des messages de santé, la sécurité et hygiène.

Les nageurs de l'équipe de France ont été mobilisés pour

participer à cette tournée qui fera étape dans quatre villes : Marseille le 10 mai, Mulhouse le 21 mai, Chalon-sur-Saône le 4 octobre et Paris le 25 octobre à la porte de Versailles à l'occasion du salon Kidexpo.

Au programme : parcours aquatiques et ludiques, relais,

séances de dédicaces, quizz, photos, cadeaux à gagner.

Dans la perspective des championnats d'Europe de Berlin, il s'agit de populariser la natation, tout particulièrement auprès des jeunes et de créer avec le public une communauté de supporters.

J.O, une facture qui dérape, quoi de bien nouveau !!!



Une fois encore les budgets ne seront pas tenus, ceux de Rio ne vont pas échapper à la règle, ils se montent déjà à 12 milliards d'euros, alors que 28 des projets sur 52 présents dans le cahier des charges n'ont pas été encore bouclés, et même 17 projets n'ont pas encore de budget...

Cette révélation a été faite par le maire de Rio qui, bien entendu, veut se montrer rassurant comme c'est toujours le cas. Il a précisé que 65% du

budget correspondent à des travaux publics, lignes de métro et de bus, qualifiés « d'héritage ». 58% des travaux seront financés par le privé et 42% par les fonds publics.

Dans le même temps, Francesco Ricci Bitti, président de l'Association des fédérations internationales olympiques des sports d'été (ASOIF) qui se tenait en Turquie le 8 avril, a déclaré « *La trésorerie est dans le rouge, et on ne voit pas venir l'aide (du gouverne-*

ment). Ils sont généreux en paroles mais pas en argent ».

Tout le monde s'accorde pour dire que sur plusieurs sites les travaux ont pris du retard, les ouvriers ont du reste entamé des grèves portant sur les salaires, la contestation a gagné les rues de la ville, le malaise d'une partie de la population est perceptible depuis plusieurs mois. Et comme d'habitude les pouvoirs se veulent rassurants, ils vont y arriver... Reste à savoir à quel prix...

Le 19 juin, une journée teste pour le CDOS 94



Cette année le projet « 94 Lattitude Sport » fait peau neuve pour s'adapter aux préoccupations actuelles en devenant « 94 Lattitude Sport Santé ».

A cet effet, le CDOS 94 met en place une batterie de tests d'aptitudes physiques visant à orienter les participants vers une discipline sportives. La

grande première se déroulera donc dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne, le 19 juin au Parc de la Plage Bleue à Valenton, de 9h à 16h.

Amende pour le quotidien l'Equipe

En 2008, le puissant Groupe Hersant lance un nouveau quotidien sportif « low cost » à 50 centimes concurrençant frontalement l'emblématique journal sportif.

Le Groupe Amaury riposte en créant son propre quotidien « low cost », Aujourd'hui

Sport, dont la sortie est annoncée pour le même jour, avec la même ligne éditoriale.

Qui se souvient aujourd'hui de cet épisode, de *Le 10 Sport* et d'*Aujourd'hui Sport* ?

Cette riposte vient de connaître un épilogue avec une amende record de 3,5 millions d'euros

au motif que le Groupe Amaury a, « lors de l'arrivée dans les kiosques du quotidien sportif Le 10 Sport, mis en œuvre une stratégie d'éviction afin de conforter le monopole de son journal L'Equipe ».

Il est à noter que Le10sport.com est toujours présent sur le web.



Marathon de Paris

Toutes les grandes métropoles ont un marathon, événement sportif populaire, festif et... qui génère un fabuleux revenu.

50.000 coureurs étaient inscrits à Paris ce qui est extraordinaire. Avec un prix moyen de 90 € (très inférieur aux tarifs des marathons étrangers, fort heureusement) cela représente le modique chiffre d'affaires de (50.000 x 90 =) 4.500.000 € ! Sans oublier le résultat de la « boutique ».

Le plaisir est immense, les bénévoles se précipitent (on en refuse) et l'organisateur, ASO, se frotte les mains. Certes, ce sont de grands professionnels mais certains aimeraient que la ville de Paris soit plus scrupu-

leuse dans ses délégations comme elle l'est pour ses délégations de services publics (DSP). Parmi ces contestataires, certains précisent que cette « branche » d'ASO est dirigée par un ancien élu de la ville de Paris (il devrait prendre sa retraite cette année). A ces détracteurs, ASO répond que c'est la loi de l'offre et la demande, que les *clients* sont de plus en plus exigeants...

Un autre point est soulevé par ce marathon : la pollution. Dans les jours qui ont précédé, une pollution anormalement élevée a conduit les autorités à des mesures exceptionnelles (transports en commun gratuits, restrictions de circulation, incitation à restreindre

les efforts physiques, etc...). Sachant que les marathonien(ne)s sont de gros consommateurs d'oxygène, l'épreuve a eu lieu sans aucune alerte, sans aucun message de précaution, sans autres interrogations que celles relayées par la presse (qui venait d'assister à un colloque où il a été annoncé 7 millions de morts prématurées dans le monde en 2012 pour cette raison !).

Soit la pollution avait totalement disparu, soit la communication était adaptée afin de ne pas créer d'inquiétude parmi les participants et ne pas nuire au succès de l'événement.

Les deux hypothèses laissent perplexe !

«50.000 coureurs étaient inscrits à Paris ce qui est extraordinaire. Avec un prix moyen de 90 € [...] cela représente le modique chiffre d'affaires de (50.000 x 90 =) 4.500.000 € ! »

Football : Droits de diffusion de la Ligue 1, que des heureux ?

La Ligue de football professionnel avait lancé un appel d'offres par anticipation, ce que Canal Plus avait juridiquement contesté. En vain.

Canal Plus et BeIn Sports conservent leurs jardins et la

Ligue sa manne financière.

Si, en apparence, le mouvement sportif n'est pas concerné, il peut toutefois s'interroger et se poser une question : qui est gagnant ? Et lui, que gagne-t-il dans l'affaire ? On a

parlé de « l'élargissement de la Taxe Buffet », 5% des droits reversés pour le compte du CNDS et, en restant à 5%, cela devrait représenter 9 millions d'Euros par an ? Toutefois c'est bien opaque, personne ne confirmant les chiffres.



Football, la France chagrinée

La FIFA vient d'autoriser le port du voile dans le foot féminin et nous ne ferons aucun rapprochement avec la Coupe du Monde au Qatar. Notre

ancienne ministre, s'était étonnée de cette décision qui va à l'encontre de ce que la France tente difficilement de mettre en place et du respect de la

laïcité dans le sport. L'entrée en vigueur de cette disposition est fixée au 1^{er} juillet.



L'activité physique adaptée

Le concept d'activité physique adaptée est né il y a plus de 40 ans au Québec, et se définit aujourd'hui par la Fédération Internationale de l'Activité Physique Adaptée comme « *tout mouvement, activité physique et sport, essentiellement basé sur les aptitudes et motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires* ». La Société Française des Professionnels en Activités Physiques Adaptées (SFP-APA) énonce que « *les APA sont dispensées auprès des personnes en situation de handicap à des fins de prévention, de réadaptation, de réhabilitation, réinsertion, d'éducation et/ou de participation sociale* ».

Les professionnels en APA se nomment « Enseignants en APA – EAPA ». Leurs actions se situent dans l'optimisation des capacités, la compensation et/ou la réduction des déficits via leur outil principal : l'activité physique comme thérapie non médi-

camenteuse. Se basant sur la définition de la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé, l'EAPA utilise une approche bio-psycho-sociale de la personne. L'APA n'est pas seulement une adaptation d'une activité physique, l'APA est un projet intimement lié aux besoins et motivations de celui qui la pratique. Les APA ne sont pas une finalité en soi, le but n'est pas de pratiquer une activité pour ce qu'elle est, mais pour ce qu'elle apporte et ce qu'elle suggère. Les APA sont donc un projet et un moyen dans la prise en charge de l'individu.

Les EAPA sont formés à l'université au sein des unités de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS). Diplômés d'une Licence STAPS APA et Santé (bac+3), ils peuvent continuer sa formation en Master et Doctorat. Cependant, seules les UFR STAPS délivrent le diplôme pour enseigner les APA. La formation de ces professionnels est reconnue selon le répertoire

national des certifications professionnelles (RNCP), celle-ci vise 4 missions principales: 1. Participation à la conception de projets. 2. Concevoir et organiser des programmes d'intervention. 3. Conduire et évaluer ces programmes et/ou interventions. 4. Participer au pilotage de projets. Les EAPA possèdent les prérogatives professionnelles pour encadrer différents publics dans une perspective de prévention-santé ou de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique.

L'EAPA évalue les capacités du patient (tests fonctionnels, questionnaires...) et met en place des séances en adéquation avec les objectifs médicaux (le plus souvent) et ceux de la personne. Les séances d'APA se basent sur des stratégies individualisées pour la personne en termes de fréquence, d'intensité, de temps ainsi que du type d'exercice. L'EAPA insiste sur les relations sociales, le rapport au

corps ainsi que, et sûrement le plus important, le plaisir de pratiquer une activité physique et de (re)découvrir les capacités de son corps. De ce fait, l'EAPA installe et crée des prises en charge selon des logiques internes sportives dans un but de gain d'autonomie et d'une amélioration de qualité de vie de la personne.

L'EAPA est donc un professionnel indispensable qui s'intègre pleinement dans la politique de sport-santé bien-être mise en place par le gouvernement.

Mathieu Vergnault

Enseignant et coordonnateur en activités physiques adaptées

Secrétaire Général de la SFP-APA

Références : www.sfp-apa.fr ;
www.who.int ;
www.rncp.cncp.gouv.fr ;
www.c3d-staps.org

Sport-Santé, ils commencent à surfer sur la vague ...

Nous pouvions être certains que la santé par le sport allait forcément aiguïser les appétits des structures non associatives qui vont avoir une approche différente en matière de marketing pour conserver et attirer une nouvelle clientèle.

Le Club Med Gym qui est devenu CMG Sport Club a compris qu'il fallait rapidement changer son image, ce qui passe tout d'abord par une rénovation des 17 structures de l'Île de France concentrées à Paris et sa proche banlieue. Ensuite prendre soin des clients en les

accompagnant, surtout les nouveaux.

Ces derniers se verront proposer : 4 rendez-vous, 4 coachs différents et 4 semaines, à l'issue de ce programme personnalisé, l'adhérent devrait savoir parfaitement comme atteindre ses objectifs en abordant tous les aspects des bienfaits du sport pour sa santé, y compris la nutrition.

Une campagne de communication est en cours pour promouvoir les valeurs auxquelles le CMG Sport Club se dit attaché : proximité, responsabilité,

liberté, convivialité et plaisir. Il s'agit donc de convaincre des bienfaits du sport.

Nous espérons donc que le mouvement sportif, qui a ces valeurs depuis bien longtemps, saura faire valoir son réseau et sa fiabilité en la matière au travers de ses associations qui ont des éducateurs professionnels et compétents. Il nous manque quand même les moyens d'une campagne de communication qui devrait permettre de joindre tous les publics et de lever les barrières financières qui existent.



Les Echos 94

Troisième édition

Le Parc Interdépartemental du Tremblay reconduit le 22 juin son action « RAID DECOUVERTE DU TREMBLAY »

Le public est invité à participer à quatre activités : VTT, Course d'orientation, Course à pied et Tir à l'Arc.

L'accueil aura lieu à partir de 8h30 et le départ sera donné à 10h00. La journée conviviale se terminera par une paëlla géante offerte à tous les participants.

Nous souhaitons beaucoup de succès à toute l'équipe du parc.

Renseignements et inscriptions : www.parc-tremblay.fr

Lauréats du Contrat d'Excellence Sport, Créteil Soleil 2014

Les trois lauréats de la ville de Créteil ont été honorés par la présidente du GIE de Créteil Soleil et par le directeur du centre commercial en présence de Laurent Cathala, Député Maire de Créteil. Christian LOPES représentait le CDOS.

Décès tragique

Hervé LELEU, 52 ans, s'est tué le 16 avril dans un accident de parapente en Lozère. Parapentiste expérimenté, adepte de la plongée sous-marine, fortement impliqué dans le sport en entreprise (que l'on appelait autrefois

sport corpo) il participait activement aux rencontres internationales inter-entreprises, partout dans le monde. VTTiste licencié à l'AMA Rungis, instructeur fédéral à la Fédération Française de Cyclotourisme, il s'était impliqué dans les instances départementale et régionale mais son plus grand plaisir a été d'animer un groupe de jeunes rungissois durant de nombreuses années avant de céder la place à son fils.

Modeste, fuyant les honneurs, avec des idées nouvelles, souvent d'avant-garde, sportif complet et éclectique, c'était un enseignant (enseignement professionnel) réputé et consulté.

L'accident s'est produit à son arrivée sur le terrain, à l'envol alors que les conditions étaient excellentes.

A ses enfants, à sa famille, à ses camarades de club, le CDOS adresse ses plus sincères condoléances.

3e Jeux Handi-Cap sur le sport

La cérémonie d'ouverture aura lieu le samedi 24 mai à 13 heures au Stade Cheron à Saint Maur des Fossés.

C'est toujours un moment important pour toutes les personnes qui viennent en délégation pour participer à ces jeux. Les associations

défilent avec une grande fierté et nous ne pouvons qu'encourager le public à venir nombreux pour un moment d'émotion où l'on voit que le sport n'a pas de barrière, surtout celle du handicap.

Championnat départemental de dressage

Sous l'égide du Comité départemental d'équitation, il se déroulera le dimanche 18 mai sur la carrière de la Plaine Saint-Hubert, Route de la Pyramide (entre l'Hippodrome et le Château de Vincennes).

C'est toujours un très beau spectacle que nous offrent les concurrentes et concurrents du Val-de-Marne et nous souhaitons beaucoup de succès à ce championnat où nous essaierons d'y faire une visite.

US Créteil-Athlétisme: Giscard SAMBA est nommé « Entraîneur de l'année 2013 » !

Giscard SAMBA-KOUNDY, qui avait reçu le trophée du fair-play lors de la Nuit du Sport 94, est à nouveau mis à l'honneur : la FFA l'a désigné « Entraîneur de l'année ». Honneur bien mérité, car outre Cindy BILLAUD et Thomas MARTINOT, finalistes aux championnats du monde, il entraîne à Créteil un groupe performant de jeunes Cristoliens, ainsi que plusieurs partenaires d'entraînement venus d'autres clubs franciliens...



A suivre aux championnats d'Europe de Zurich !

21ème Foulée Verte

Le 25 Mai à Marolles-en-Brie aura lieu la Foulée Verte, course de 15km comptant dans le Championnat Départemental. Elle est organisée par l'Etoile Marollaise. Pour tout renseignement, consultez leur site: <http://etoile-marollaise.over-blog.com/>

Poisson d'avril

Soyez rassurés, le Parc Interdépartemental des Sports de Choisy le Roi n'a été réquisitionné que le temps d'un poisson d'avril. Nous invitons tous ceux qui ne le connaissent pas à aller découvrir ce formidable espace propice à la pratique sportive.

Le CDOS était présent...

- Le 1/04, Colloque Sport Santé du Ministère des Sports à Paris15e -C.Lopès
- Le 4/04, Conférence STAPS-APA à l'université Paris13 Bobigny
- Le 5 /04, Assemblée générale du C.D des Médaillés Jeunesse et Sports à Noisieu - JC.Girard

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES.

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Jessica LOPES et Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...